

Bruxelles, le 27 mars 2018

10 BONNES RAISONS
pour la région de Bruxelles-Capitale
d'agr er et de soutenir les missions de base de l'ARAU
dans le cadre de l'Ordonnance de 2008

1. L'anniversaire de l'Ordonnance de 2008

En 2018, l'ordonnance du 4 septembre 2008 qui pr voit l'agr ement et le soutien pluriannuel ou par projet des ASBL ayant pour objectif l'am lioration de l'environnement urbain et du cadre de vie en R gion de Bruxelles-Capitale aura 10 ans.

2. La l gitimit 

Pour une large part de l'opinion publique, des journalistes et des leaders d'opinion, l'ARAU incarne la lutte pour la qualit  de vie en ville, la d fense du patrimoine, la mobilit  active, le droit au logement, la lutte contre les pollutions, la promotion de l' conomie locale et de la diversit  bruxelloise, la d fense des int r ts bruxellois notamment face   l'Etat belge (SNCB, R gie des B timents, etc.)

3. La conformit  avec l'Ordonnance

Le dossier de l'ARAU r pond   tous les crit res techniques et administratifs. Chaque ann e, le rapport de l'administration a d'ailleurs  t  positif (en 2017, la r ponse n gative du Cabinet est arriv e avant que l'administration ne rende son rapport).

Le « Programme pluriannuel d'activit s » requis d taille les activit s et montre en quoi elles r pondent au prescrit de l'Ordonnance du 4 septembre 2008 et en particulier   l'exercice des « missions de base » :

- la diffusion d'informations, la sensibilisation et l' ducation en mati re de protection et d'am lioration de l'environnement urbain et du cadre de vie : plus de 100 entretiens en face   face chaque ann e avec des habitants,  tudiants, des chercheurs, des journalistes, des fonctionnaires, belges comme  trangers,
- la participation   des commissions consultatives (  travers Inter-Environnement Bruxelles, dont il est membre fondateur). La CRD nous a demand  les textes de notre journ e d' tude relative au m tro.
- La production d'avis dans le cadre d'enqu tes publiques sur des projets de plan  manant du Gouvernement en mati re de protection et d'am lioration de l'environnement urbain et du cadre de vie, l'aide apport e aux habitants dans la d fense des int r ts collectifs en mati re de protection et d'am lioration de l'environnement urbain et du cadre de vie.

4. L'équité

Inter-Environnement Bruxelles et le BRAL ont vu leurs missions de base reconnues depuis longtemps.

Quartier des Arts affiche le logo de la Région.

De nombreuses ASBL pilariées sont soutenues par la Région et les Communes.

Les Halles Saint-Géry et Home Grade sont fortement soutenues par la Région.

Les réponses du Cabinet de 2015 et 2017 (pas de réponse sauf de l'administration en 2016) font état de difficultés budgétaires. Entre-temps, visiblement, la situation s'est améliorée puisqu'il est question de dépenser 150 millions pour « penser la ville » à Citroën.

5. Participation

L'ARAU participe régulièrement aux commissions de concertation, en particulier sur le territoire de la Ville de Bruxelles, où se concentrent les enjeux.

L'ARAU est fréquemment sollicité en tant qu'« expert » par diverses administrations dont Perspective Brussels.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, nous avons été invités à une dizaine de reprises par Perspective Brussels ou par les diverses administrations régionales : sur le PAD Herrmann Debroux, sur les casernes, sur le métro Nord, sur l'Observatoire du piétonnier, par le Bouwmeester, etc) ainsi que par des acteurs privés (FUP-ARIB) ou académiques.

6. L'indépendance

Penser la ville c'est bien, penser la ville de manière critique et indépendante, c'est mieux. Et plus crédible du point de vue du citoyen qui se méfie de la communication institutionnelle.

L'ARAU s'est toujours revendiqué comme ASBL laïque, pluraliste, progressiste et indépendante. Il réfléchit les enjeux en fonction de son objet social (le droit à la ville) et choisit ses interlocuteurs en fonction de leurs responsabilités et non de quelconques partis pris partisans.

Nos analyses sont argumentées et comportent des références scientifiques.

Cet esprit d'indépendance est primordial face au secteur de la promotion immobilière et au lobby automobile traditionnellement très puissants et bien organisés.

7. La transparence

L'ARAU est un acteur stable qui n'a pas changé d'objectif ni de discours depuis 50 ans même si celui-ci a évolué pour tenir compte du contexte.

Il travaille avec un réseau étendu de partenaires, en Belgique et à l'étranger où il promeut le modèle bruxellois dans ce qu'il a de positif.

L'ARAU s'adresse simultanément et publiquement à tous les partis/tous les médias, il ne fait pas d'aparté ni de négociations secrètes. Il ne participe à aucune campagne de calomnie ni au « bashing » sur les réseaux sociaux, il n'attaque pas ad hominen. Il n'use jamais de l'anonymat, y compris dans ses relations avec la presse.

8. Jubilé de l'ASBL et de la Région

En 2019, l'ARAU aura 50 ans et la Région 30. Nous avons plusieurs projets pour célébrer cet anniversaire et devrions savoir, en amont, sur quel budget nous pouvons compter (d'autant que le budget de 2019 sera un demi-budget du fait des élections à mi-parcours).

Le Cabinet du Ministre - Président s'est montré ouvert à un soutien ponctuel à des activités ponctuelles (situation inchangée et qui ignore donc toujours le concept de « missions de base » décrit dans l'Ordonnance) en particulier quand nous avons fait état de la préparation de l'anniversaire de l'ARAU.

Voici les projets envisagés par le Conseil d'administration :

- Rééditer la carte axonométrique de l'ARAU en l'actualisant,
- Faire réaliser un documentaire sur l'ARAU à partir des archives audiovisuelles qui le concernent,
- Mettre sur pied une 50^e École urbaine, en mars ou avril 2019, consacrée soit au bilan de l'action de l'ARAU sur base chronologique ou thématique soit à un thème institutionnel autour de la « contribution de la société civile à l'édification de la Région de Bruxelles-Capitale », par exemple,
- Éditer une brochure anniversaire : bilan des positions et des dossiers traités par l'association,
- Mise sur pied d'un ou plusieurs tour(s) de ville bilantaire(s) sur le thème des enjeux urbains à travers les « Dossiers gagnés, dossiers perdus »,
- Organiser le transfert de nos archives vers un centre d'archives en vue de leur inventaire et de leur mise à disposition du public, des chercheurs et des étudiants.

Ce programme d'activités qui n'est pas soutenable à moyens inchangés.

9. La prise en considération de l'intérêt du personnel

Comme dans la plupart des vieilles ASBL, le personnel a besoin de formations, en particulier en vue de la promotion de nos activités par les nouveaux outils de communication.

De même, les conditions de travail doivent être améliorées par la rénovation de locaux vétustes ou par un déménagement.

À moyens inchangés une restructuration sera, à terme, inévitable.

10. L'ARAU est (aussi) une boîte à idées pour la Région

Que ses avis plaisent ou non, l'ARAU s'est révélé au fil du temps une boîte à idées pour la Région. Paradoxalement au vu de ses positions plutôt conservatrices dans certains domaines (protection du patrimoine et du logement quand la tertiarisation justifiait les démolitions, par exemple), l'ARAU s'est souvent révélé innovant :

- L'ARAU a inventé le tourisme urbain citoyen maintenant défendu par les acteurs institutionnels,
- L'ARAU a été le premier à défendre la démolition des viaducs, des infrastructures autoroutières et la remise en cause des pénétrantes,
- L'ARAU a lutté pied à pied sur le terrain pour la défense du logement quand la tertiarisation apparaissait comme la solution miracle à la désindustrialisation,
- L'ARAU plaide depuis longtemps pour la prise en compte des pollutions comme socle des politiques d'environnement urbain,
- L'ARAU était le premier à réclamer d'avantage de transparence, de participation et de probité dans la vie publique et à plaider pour le décumul qui devient incontournable.
- Etc.

Conclusions

L'ARAU demande, comme l'Ordonnance le permet, un agrément pluriannuel sur 5 ans et une subvention de 50.000 euros par an pour remplir ces « missions de base » qui ne sont actuellement pas soutenues par la Région.

Nous espérons qu'à l'occasion de l'anniversaire de notre ASBL et sur base des éléments de réflexion ci-dessus une issue positive sera cette fois réservée à cette demande.